



INVITATION PRESSE

MONTPELLIER,
LE 9 JUIN 2015

CONTACT PRESSE

Anne Delestre

04 34 43 31 93

anne.delestre@umontpellier.fr

www.umontpellier.fr

Lancement officiel du CFA EnSup-LR

Créé par les établissements d'enseignement supérieur du Languedoc-Roussillon avec l'aide de la Région et du Rectorat, le centre régional de formation des apprentis (CFA EnSup-LR) s'est vu attribuer 2 millions d'euros au titre du programme d'Investissements d'avenir grâce à son projet Sud'@lternance. Cette subvention va être complétée par la Région, le CROUS et le CFA pour un montant total de 7,7 millions d'euros. **Rendez-vous le 19 juin à 14h au Club de la presse** pour son lancement officiel en présence de Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier, Philippe Pierrot, directeur du CFA, Philippe Prost, directeur du CROUS de Montpellier et Béatrice Négrier, Vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Une structuration sans précédent

Le CFA EnSup-LR Sud de France a été créé grâce au travail conjoint des 4 universités de la région (Université de Montpellier, Université Paul Valéry Montpellier, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Nîmes) et de 2 grandes écoles (Montpellier SupAgro et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier) avec l'aide de la Région et du Rectorat. L'Université de Montpellier est l'organisme gestionnaire du CFA mais il est prévu qu'à terme cette mission soit assurée par la ComUE Languedoc-Roussillon Universités.

Afin de soutenir leur dynamique fédérative, les 6 établissements qui composent le CFA EnSup-LR ont choisi de déposer un projet dans le cadre du programme d'Investissements d'avenir : le projet Sud'@lternance. Son objectif : favoriser le développement de l'apprentissage et positionner la Région comme un pôle de formation sur les métiers émergents (énergies, eau, chimie, biomolécules, réseaux intelligents) en s'appuyant sur l'écosystème innovant régional (pôles de compétitivité et équipes de recherche).

La reconnaissance de l'état

Par décision du 19 janvier 2015, le Premier Ministre a choisi d'inscrire le projet Sud'@lternance dans le cadre du programme d'Investissements d'Avenir en lui attribuant une subvention de 2 millions d'euros. La Région, le CROUS et le CFA ont décidé de compléter ce montant pour un total de 7,7 millions d'euros. Cette manne, les partenaires du CFA vont la mettre à profit pour favoriser l'apprentissage en Languedoc-Roussillon. Outre la construction d'une maison de l'alternance (centre administratif et pédagogique du CFA) et de plateaux techniques, une centaine de logements va sortir de terre pour accueillir des apprentis qui, très souvent, étudient et travaillent dans deux villes différentes... En tout, ce sont près de 3000 m² qui seront ainsi dédiés à l'apprentissage sur le campus de l'IUT Montpellier.

Conférence de presse le 19 juin à 14h au Club de la presse, 1 Place du Nombre d'Or.

